

**Annexe 101 : Les tentatives de promotion et de réintégration d'officiers retraités
avant le remaniement de l'état-major du 16 avril 1994**

101.1 Audition du colonel Marcel Gatsinzi, ministère de la Justice, Kigali, PV 0142, 16 juin 1995	2
101.2 Audition du colonel Marcel Gatsinzi, parquet de Bruxelles, 16 juin 1995	2
101.3 La nomination du nouveau chef d'état-major des FAR (déposition de Jean Kambanda, procès Bagosora <i>et alii</i> , TPIR, 11 juillet 2006, p. 38-39)	3

101.1 Audition du colonel Marcel Gatsinzi, ministère de la Justice, Kigali, PV 0142, 16 juin 1995

[Le 13 ou le 14 avril] « Avant que je ne sois remplacé à la fonction de Chef d'État-Major (intérimaire), le Minadef Bizimana a préparé pour signature une lettre [lui adressée sur papier à entête de l'État-major¹] en mes nom et fonction, qu'il a mise dans une farde sur mon bureau, dont le contenu était : "La proposition au ministre de la Défense de la promotion à titre exceptionnel (spécial) du Major Ntabakuze au grade de Colonel. Raisons invoquées : sans le Major Ntabakuze, la Ville de Kigali aurait déjà été prise." C'était vers le 10 avril 1994.

J'ai montré le projet de lettre au Commandant des Opérations dans la Ville de Kigali, le Colonel Muberuka, qui s'est indigné de cette appréciation venant d'en haut sans consultation, alors que c'était lui, comme Commandant, qui devait être remercié en cas de besoin et qui devait proposer ses subalternes.

J'ai gelé le dossier et l'ai transmis comme tel au nouveau Chef d'État-Major Bizimungu, avec comme commentaire : "Voici le dossier de proposition du Major Ntabakuze par le Minadef, vous le traitez, moi je n'avais pas d'éléments pour le faire." Il a esquissé une moue en manifestant d'être étonné, sans plus.

C'était dans la perspective de promouvoir les jeunes officiers, surtout du Nord, qui devaient remplacer les gênants comme nous.

Le coup déjoué, il y a eu la tentative avortée de rappel des officiers réservistes. »

101.2 Audition du colonel Marcel Gatsinzi, parquet de Bruxelles, 16 juin 1995

« Je me rappelle également que les deux états-majors de la gendarmerie et de l'armée ont reçu un télégramme venant du ministère de la Défense nationale donnant ordre aux deux états-majors de rappeler sous les armes les officiers retraités depuis une certaine époque (janvier 1993 ou janvier 1994). J'ai su peu après que cette mesure visait principalement Bagosora, le colonel Gasake et d'autres. On m'a fait signer ce télégramme qui ne contenait pas de nom sans que je me rende compte des personnes visées par cette mesure². Après, j'en ai discuté avec le chef d'état-major de la gendarmerie qui m'a fait remarquer qu'il fallait un arrêté ministériel pour cela. J'ai alors donné un contre-ordre à la radio nationale. »

¹ Précisions fournies par l'intéressé lors d'un entretien à Kigali au Minadef en 2003.

² Étaient concernés Laurent Serubuga, Bonaventure Buregeya - tous deux originaires du Bushiru et issus de la deuxième promotion de l'École militaire -, Athanase Gasake, Pierre-Célestin Rwagafilita, ... Pour autant, ils furent pratiquement tous intégrés dans la défense civile.

101.3 La nomination du nouveau chef d'état-major des FAR (déposition de Jean Kambanda, procès Bagosora *et alii*, TPIR, 11 juillet 2006, p. 38-39)

« Q. La réunion qui a lieu donc entre le 16 et le 20 avril, dont vous nous parlez, c'est une réunion de qui exactement ?

R. C'était un Conseil des ministres qui doit nommer les membres de l'état-major des Forces armées rwandaises. Et donc, comme Conseil des ministres, il y avait les ministres, il y avait le Président de la République et moi-même. Et le Président de la République m'avait donné l'autorisation de diriger la réunion, parce que c'est comme ça que ça se faisait. S'il était là et que moi je devais diriger la réunion, il devait d'abord me donner l'autorisation. C'est moi qui dirigeais la réunion.

Q. Quelle était, alors qu'il y a un chef d'état-major, même *ad interim*, la raison pour laquelle le gouvernement — votre gouvernement — trouve nécessaire de décider des nominations au sein de l'armée ?

R. Même si personne ne le disait ouvertement... mais le fait de nous avoir fait quitter Kigali n'était pas nécessairement apprécié par tout le monde, notamment par ses supérieurs et son ministre. Donc c'était plutôt... on s'est rendu compte qu'on s'était fait piéger, qu'il nous avait piégés en nous... en nous renvoyant sur Gitarama. Mais cela n'a pas été dit, dans la mesure où ce colonel, malgré tout, gardait, je dirais, l'estime de ses supérieurs. Il a toujours été considéré comme quelqu'un de loyal malgré cet incident. Ça a été considéré comme un incident, mais on ne voulait pas que ça se reproduise. C'est l'une des raisons qui ont fait qu'on ait cherché effectivement à le remplacer. D'une part. D'autre part, ce n'est pas par hasard qu'on l'avait nommé "ad interim". Donc s'il avait été nommé "ad interim", il fallait bien qu'un jour on le confirme et qu'on le confronte à d'autres candidats. Et c'est ce qui s'est passé. Lui-même était candidat — même s'il n'a pas été retenu —, mais il n'a pas été rayé pour dire qu'il ne sera plus candidat à ce poste-là, il l'était. La preuve, c'est qu'au cours de la même réunion, il a eu une promotion : il est passé de colonel à général de brigade.

Q. Pour les besoins du procès-verbal : La personne dont vous avez parlé, là, est-ce que vous pouvez préciser son nom ? (...)

R. C'est l'actuel ministre de la Défense de Kigali, il s'appelle Marcel Gatsinzi.

Q. Vous nous dites que dans la réunion en question, vous voyez arriver un hélicoptère dans lequel il y a le colonel Bagosora et un autre colonel ; est-ce que vous pouvez nous préciser l'identité du second colonel ?

R. Il s'appelle Léonidas Rusatira.

Q. Quelle a été votre impression quand vous avez vu arriver ces deux officiers supérieurs ?

R. C'était une impression mitigée dans la mesure où, auparavant, ce colonel Rusatira m'avait approché discrètement pour me dire que lui, il était plutôt de ma tendance, qu'il me soutenait et que je devais faire attention aux autres militaires qu'il considérait comme des *Interahamwe* — "Interahamwe" signifiant, à cette époque, des gens qui sont proches du MRND ; ça ne veut pas dire nécessairement les jeunes dont on parle aujourd'hui qui sont sur les barrières.

Et donc, quand j'ai vu qu'ils étaient ensemble, d'abord je me suis posé la question : comment deux hommes dont on sait qu'ils ne s'entendent pas depuis toujours — puisque c'était à la portée de tout le monde — ont réussi à être dans un même hélicoptère ? Qu'est-ce qu'ils ont mijoté pour qu'ils puissent se mettre d'accord ensemble ? Ça, c'était ma première interrogation. Mais je me disais aussi : puisqu'il m'a dit qu'il est de mon côté, il

ne me fera rien, rien ne peut m'arriver. C'est comme ça que je dis que c'était une position plus ou moins mitigée.

Q. Et que s'est-il passé à ce moment-là de l'arrivée de cet hélicoptère ?

R. Le Ministre de la défense, comme ça se devait, est allé voir — puisque c'était quand même ses agents — ce qui se passait. Il est revenu dans la réunion, il m'a demandé de suspendre la séance sans me donner des explications. Je lui ai dit... je lui ai dit qu'on ne suspend pas comme ça les séances du Conseil des ministres. Il est retourné. Il est revenu de nouveau. Il m'a dit que le colonel Bagosora souhaite faire partie des candidats au poste d'état-major. Mais lui-même m'a expliqué que ça serait très difficile, si on veut décider ce jour-là, puisque c'était un officier en retraite, il faudrait qu'il y ait d'abord un acte présidentiel qui le ramène comme officier actif avant de le présenter comme candidat et que par conséquent, tout cela n'était pas possible si on refuse d'ajourner la réunion. J'ai de nouveau dit qu'il avait... nous avions suffisamment de candidats à ce poste, qu'on n'avait pas nécessairement besoin de prendre des gens qui sont à la retraite pour en faire des candidats puisque nous avons... il nous avait donné suffisamment de fiches de candidats. Il est de nouveau retourné. Il est revenu. Il a dit qu'il proposait qu'on ne nomme pas immédiatement un chef d'état-major mais qu'on mette en place un triumvirat, c'est-à-dire une équipe de trois personnes chargées collégialement de gérer l'état-major. J'ai dit que les triumvirats n'ont jamais réussi nulle part dans l'histoire, que ça ne sera pas au Rwanda, en période de guerre, qu'un triumvirat militaire va réussir. Que par conséquent, nous, nous allons nous décider, quoi qu'il arrive. Et c'est ce que nous avons fait.

Q. Est-ce que vous avez personnellement ce jour-là rencontré le colonel Bagosora ?

R. Non, je ne le crois pas, je ne l'ai pas rencontré. En tout cas, si je l'avais rencontré, je m'en souviendrais. Ce jour-là, je ne l'ai pas rencontré.

Q. Est-ce que, mis à part ce que vous a dit le Ministre de la défense, vous êtes au courant de la raison pour laquelle il était venu avec le colonel Rusatira ?

R. Non, je n'ai... J'ai soupçonné ça parce que je me suis dit : Ils savent que le gouvernement va remettre en place l'état-major de l'armée ; or, ils savent que l'état-major est quelque chose d'important, non seulement en période de paix, mais a fortiori en période de guerre, et que puisque, donc, s'ils sont venus, c'est qu'ils vont essayer de se placer dans ce comité-là. D'une part.

D'autre part, il y en avait un qui avait un problème particulier : le colonel Rusatira était proche de la retraite ; s'il n'était pas promu général, il devait lui-même aller à la retraite ; donc ce qui fait qu'il devait faire un minimum de pressions et de lobbying pour qu'on le garde, donc, qu'il devienne général afin de ne pas rentrer à la retraite. Ça, je savais.

Q. Est-ce que le Ministre de la défense de l'époque vous a expliqué ce que lui aurait dit précisément Rusatira quand il l'aurait rencontré à ce moment-là ? Ou c'est vous qui pensez que c'était possible ?

R. Non, il ne me l'a pas expliqué, mais je le savais.

Q. Est-ce qu'à votre connaissance, ces deux officiers supérieurs — le colonel Bagosora et le colonel Rusatira — sont restés sur place ou sont repartis ?

R. Ils sont repartis avec leur hélicoptère ; donc, c'était visible, ils sont repartis.

Q. Et c'est à ce moment-là que votre gouvernement a pu prendre ces décisions ?

R. Non, on n'a pas attendu qu'ils repartent. Nous, on a clôturé le débat avec le Ministre de la défense parce que nous disions que nous devons continuer à travailler sur nos dossiers, qu'on ne devait plus se préoccuper de ces deux officiers qui étaient à l'extérieur. Et le Ministre est rentré, nous avons continué le travail.

Q. Est-ce que vous pouvez indiquer à la Chambre quelles décisions le Conseil des ministres a pris concernant l'organisation de l'armée à ce moment ?

R. Nous avons nommé Bizimungu Augustin — Bizimungu Augustin — comme chef d'état-major, Gratien Kabiligi — comme ce que l'on appelle dans l'armée "G3", ça veut dire quelqu'un qui est chargé de... des militaires sur le terrain — et puis nous avons nommé deux autres officiers, dont je ne me rappelle plus les noms, respectivement comme G2, donc ça veut dire renseignements, et G1, puis nous avons fait également des promotions. Apparemment, les deux autres officiers qui faisaient partie de l'état-major étaient déjà en place, donc c'était une question de confirmation ; ils ont été confirmés. Ce n'est même pas paru dans les documents officiels. Mais ce qui a été fait, c'est les promotions. Il y a deux colonels qui sont devenus des généraux, en plus de Kabiligi et de Bizimungu, donc il s'agit de Marcel Gatsinzi et de Rusatira. Ils sont tous devenus des généraux de brigade, à part Bizimungu qui a été promu au grade de général-major. »

Analyse et précisions

La version de Jean Kambanda, intentionnellement ou par ignorance des choses militaires, repose sur de nombreuses erreurs. Son intérêt principal tient aux propos rapportés dans un climat fait de grande tension et marqué par les rumeurs. Ce texte est aussi un symptôme des défaillances majeures en matière d'information des acteurs transférés à Murambi. La principale « erreur » tient par exemple à l'arrivée en hélicoptère du colonel Bagosora accompagné du colonel Rusatira et au refus de le laisser siéger lors des discussions du gouvernement. De telles affirmations sont invraisemblables dans le contexte du moment. Il était inimaginable que le "père" du GI ne puisse s'exprimer devant lui sur un tel dossier et qu'il soit laissé à l'extérieur sans le moindre égard. Il est tout aussi impensable qu'il ait pu postuler au poste de chef d'état-major et effacer ainsi le cinglant désaveu essuyé le 7 avril de la part du Haut Commandement. Par contre, il est avéré que son ambition était d'être promu au grade de général qu'il convoitait depuis des années, mais sa candidature ne pouvait qu'aggraver les divisions au sein du commandement. D'autre part, Marcel Gatsinzi, Léonidas Rusatira et quelques autres officiers étaient ensemble à l'ESM en fin de journée lorsqu'ils ont appris la décision du gouvernement de les promouvoir. Après leur altercation du 7 avril au sujet de la tentative de Bagosora de présider le comité de crise, puis l'épisode du communiqué du Haut Commandement du 12 avril, pourquoi celui-ci aurait-il accompagné Rusatira à Murambi ? Pour soutenir sa promotion ? Et à quel titre ? Il n'était pas ministre. Pour s'y opposer ? Et dans ce cas, pourquoi aurait-il voulu le faire venir avec lui ? D'autre part, il semblerait qu'aucun autre candidat à la promotion dont il fut débattu ce jour-là n'ait été invité à Murambi. Pourquoi alors faire venir Léonidas Rusatira ?

Bien au contraire, diverses informations attestent que Théoneste Bagosora se serait vivement opposé à ces deux promotions. Or, paradoxalement, les nominations de Marcel Gatsinzi et de Léonidas Rusatira s'expliqueraient justement par la publication du communiqué du 12 avril dont ils furent les principaux artisans. L'intention des autorités était sans doute de les ramener dans les rangs, sans pour autant leur confier des postes stratégiques.

Cette version, délibérément inexacte, de Jean Kambanda est d'autant plus troublante que Léonidas Rusatira s'était présenté à Murambi la veille, le 15 avril, pour faire savoir publiquement que contrairement aux propos alors rapportés à Kigali et à Murambi, il n'avait pas quitté le pays. En effet, le 12 avril 1994, après avoir évacué sa famille et les réfugiés hébergés chez lui depuis le 7 avril à Kigali sur Gitarama et Kabgayi puis invité ceux qui étaient dans sa maison privée de Kicukiro-Rubilizi derrière l'ETO de gagner le stade Amahoro, les vives réactions et menaces que suscitérent la diffusion à la radio du communiqué des forces armées réclamant l'arrêt du massacre d'innocents et des hostilités le conduisirent à chercher refuge à l'ambassade de Chine où il resta jusqu'au 15 au matin. Il s'en

expliqua personnellement avec le Président Sindikubwabo et le Premier ministre Kambanda dans l'après-midi du 15.

Une autre explication à ce récit confus et, pour partie, inexact permet de mieux comprendre les « arrangements » avec les faits de Jean Kambanda :

« Après l'affectation du général Bizimungu au poste de chef d'état-major [décidée dès le 15 avril, note AG], celui qu'on a fait croire être le président Clinton, aurait téléphoné à Augustin Bizimungu pour lui demander d'arrêter le génocide et lui dire qu'il comptait personnellement sur lui, Bizimungu s'évertuant à expliquer qu'une telle action relevait du gouvernement. Le lendemain, la même personnalité aurait rappelé Bizimungu et celui-ci aurait campé sur la décision d'en référer au gouvernement.

Après, la même autorité aurait appelé le colonel Bagosora pour lui faire la même proposition qu'à Bizimungu. Le colonel se serait alors rendu à Gitarama voir le gouvernement demander la réintégration et le grade de général. Il n'a pas été reçu et est rentré bredouille. Il a été dit que ce serait le général Rusatira qui avait orienté les autorités américaines sur Bizimungu, et ensuite sur le colonel Bagosora, et qui avait fourni leurs numéros de téléphone, ce qui est parfaitement plausible. C'est probablement cette information parvenue à Kambanda, qui l'a incité à mentir et à dire qu'il a vu les colonels Bagosora et Rusatira dans un même hélicoptère. » (colonel Balthazar Ndengeyinka, échanges personnels de notes, 5 janvier 2008)

Cette information est confirmée par le général Léonidas Rusatira :

« Il est vrai que d'anciens diplomates américains³ qui me connaissaient m'ont contacté et je leur ai donné les coordonnées de Bagosora et de Bizimungu. Il est aussi vraisemblable que ce dernier a tenu les propos qui lui sont attribués. » (échanges personnels de notes, 6 janvier 2010)

³ Il s'agissait de Mmes Joyce Leader et Laura Lane qui étaient en compagnie de Prudence Bushnel alors sous-secrétaire d'Etat aux affaires africaines.